

PORTRAIT DE TERRITOIRE COMMUNE DE SAINT-GILLES

Dans le cadre du programme RAJE initié par Coop'Eskemm visant à soutenir l'engagement des jeunes et à accompagner le développement de politiques locales en ce sens, un portrait est établi en mai 2024 à la suite d'une phase d'immersion. Cette première étape a eu lieu entre décembre 2023 et février 2024 et a consisté en une série d'entretiens et deux ateliers coopératifs avec des acteurs locaux. Le portrait permet de partager certains constats initiaux, propres au territoire de la Commune de Saint-Gilles (Ille-et-Vilaine). Cet écrit a été réalisé par Coop'Eskemm (Maxime Lecoq) à partir de données récoltées dans des documents mentionnés en référence tout au long de l'écrit et d'échanges avec des acteurs du territoire¹. Les éléments sont présentés en cinq points : le contexte local (1), les représentations des situations des jeunes (2), les ressources existantes sur le territoire (3), les enjeux en termes d'action publique locale (4) et les premières pistes d'action (5). Lors de l'atelier qui se tient à Saint-Gilles le 21 mai, le portrait servira de base pour construire un diagnostic partagé et nourrir les échanges autour d'une réflexion politique. Ce portrait sera complété à l'issue de l'atelier et partagé en annexe du compte-rendu.

1. Contexte local

Cette partie repose sur les données de l'INSEE dont les dernières qui sont détaillées datent de 2020 - 2021².

Un territoire péri-urbain en transformation sur les plans démographique et de l'urbanisme

La commune de Saint-Gilles se situe en Ille-et-Vilaine, au Nord-Ouest de Rennes (12 km de distance) et fait partie de la Métropole de Rennes.

La population de la commune connaît une croissance continue. En 1990, la commune comptabilisait 3059 habitants et 3753 en 2009. En 2020, ils sont 5312 Saint-Gillois et Saint-Gilloises. On observe **une augmentation de 73,65% de la population en 30 ans et de 41,5% en 11 ans**. Cette croissance continue et qui s'intensifie ces dernières années est corrélée à l'installation de nouveaux habitants. En 2020, 40,7 % de la population résidait à Saint-Gilles depuis moins de 5 ans. **On constate également une densification de la population** : en 2020, on compte 256,4 habitants au km² contre 181 en 2009.

En complément, Saint-Gilles connaît d'importants projets immobiliers, principalement de résidences individuelles. 37% des résidences de la commune (soit 800 habitations) ont été construites sur la période 2006-2017 contre 19,6% sur la période 1991-2005. Sur la période 2006-2017, les constructions ont concerné quasiment autant de maisons (412) que d'appartements (382).

Une population relativement aisée : Des situations socio-professionnelles et résidentielles stables.

¹ La première étape de RAJE a consisté à ce que Coop'Eskemm s'entretienne avec des personnes impliquées localement, lors de l'immersion entre décembre 2023 et février 2024. A cette occasion, nous avons pu rencontrer des représentants de la municipalité, des responsables associatifs ainsi que plusieurs professionnels de différents champs (éducation, sport, culture) qui interviennent auprès des jeunes.

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-35275>

En 2020, parmi la population Saint-Gilloise âgée entre 15 et 64 ans, 80% est active dont **72,7% occupe un emploi** et 7,3% est au chômage. Au sein de cette population en emploi, 93,5% sont salariés et **81% sont titulaires de la fonction publique ou détiennent un contrat à durée indéterminée**.

Une majorité de la population (active) travaille dans le secteur tertiaire (46%), presque 1 personne sur 2 : 10% de cadres et professions intellectuelles supérieures, 18,6 % de professions intermédiaires et 17,5 % d'employés (éducation, santé, social, administration, fonction publique...).

Enfin, il est intéressant de noter qu'en 2020, parmi les plus de 15 ans, soit 77,5% de la population (4117 habitants), 1 personne sur 4 est retraitée (1045 soit 25,4%).

Par ailleurs, en 2020, 95% des habitants de la commune y ont leur résidence principale. Parmi eux, 70% résident en maison contre 30% en appartement. **En 2020, 64,3% de la population est propriétaire de sa résidence principale et 54% vit dans une résidence de 5 pièces ou plus**. Parmi les 35% de locataires, 17% vivent en HLM.

Quelques données quantitatives sur les jeunes

En 2020, les parts de la population les plus représentées sont les 0-14 ans (23,3%) et les 30-44 ans (23%). Les 15-29 ans sont autant que les 45-59 ans, environ 18% de la population. Toutefois, la part des 15-29 ans a baissé. Ils représentaient 17,5% en 2009 contre 15,4% en 2020. Pendant que la part des 0-14 ans a augmenté, 19% en 2009 et 2014 contre 23,3% en 2020.

Parmi les 15-24 ans (507 personnes), 40% sont actifs (202) et 31,4% occupent un emploi (160). Ce sont les 15-24 ans les plus impactés par le chômage, 21% d'entre eux.

2. Constats partagés quant aux situations des jeunes

Nous ne disposons pas de données sur les situations des jeunes dans la commune. Nous nous appuyons ici sur les discours et les représentations des acteurs interrogés sur les souhaits des jeunes.

La première observation est **une méconnaissance des jeunes et jeunes adultes de la commune explicitée et reconnue par les acteurs rencontrés**.

“On les voyait pas à l'accueil jeunes mais on les voyait nulle part ailleurs dans la commune. Et c'est un peu ce qui se passe, on les voit pas en fait dans Saint-Gilles les jeunes. (...) ... on sait pas où ils sont”.

“En dehors de ceux qui ne sont pas inscrits dans des associations sportives ou culturelles, la vie commune à Saint Gilles, ils ne l'ont pas. Ils sont chez eux, enfin, on ne sait pas”.

On se rend compte que les acteurs rencontrés témoignent d'une certaine **invisibilité des jeunes dans l'espace public et notamment des jeunes filles**.

“Moi, je suis d'accord sur “les filles, on ne les voit pas”. A part à la salle (de sports), toutes les filles, collège-lycée, tu ne les croises que là. Dans Saint-Gilles, tu ne les vois jamais. Moi, je me balade souvent. Chaque fois, ce sont les gars qu'on voit”.

Ils s'accordent sur l'enjeu de comprendre les besoins et les envies de ceux et celles que l'on ne voit pas et se disent favorables à suivre, voire à contribuer, à une démarche d'enquête.

Pour les personnes interrogées, l'enjeu des jeunes et des jeunes adultes **concerne en premier lieu leur autonomie**. Cette réflexion questionne directement le sens, l'approche pédagogique, et le contenu des propositions faites et à faire à ces publics ainsi que **la place des parents et le lien à entretenir avec eux**.

“Ce serait bien que ça se fasse sans les parents, sans passer par les parents, parce que nous parents on veut pas les mêmes choses que nos jeunes en fait [...] pas du tout, et nous parents... nos jeunes ils s'en fichent de ce qu'on leur dit, « cause toujours »”.

Concernant les parents, certains acteurs déplorent un paradoxe entre une demande à ce que des animations soient proposées à leurs enfants et une posture attentiste pouvant être perçue comme un manque d'implication dans la vie de la commune.

De plus, plusieurs acteurs remarquent que **les besoins et les intérêts des jeunes divergent selon les catégories d'âges et selon leurs situations sociales, scolaires, etc.**

“On parle de la jeunesse, c'est pareil la jeunesse c'est... (...) tu vois on parle d'un accueil 10-14 ans, non, ça peut pas fonctionner, tu peux pas... les enfants de 10 ans qui rentrent au collège et un enfant de 14 ans qui est en troisième n'a pas les mêmes envies, les mêmes besoins, euh... voilà c'est... ça marche pas. Et un 15 ans et un 20 ans, c'est exactement la même chose”.

“Tout dépend également de ce qu'il fait de sa vie, euh... à 18 ans tu peux être sorti des études et déjà bosser, comme à 18 ans tu peux être en BTS le cul assis sur une chaise toute la journée, avoir encore l'esprit lycée et habiter encore chez papa maman, enfin... du coup c'est un panel tellement large, et cette population là on la trouve partout, à Saint-Gilles aussi quoi”.

Les acteurs interrogés s'accordent pour opérer une distinction entre les 12-15 ans (collégiens) et les 15-18 ans (les lycéens) en matière de besoins et d'accompagnement.

Enfin, plusieurs personnes rencontrées soulèvent **les mobilités quotidiennes et le départ vers Rennes** comme étant un enjeu majeur des jeunes. Cette nécessité de se déplacer dans les communes voisines apparaît **avec l'entrée au collège pour laquelle les jeunes Saint-Gillois.es se rendent principalement à Pacé ou au Rheu**. En dehors des transports scolaires, les lignes de bus métropolitaines ne desservent que Pacé et Rennes, avec un terminus dans le quartier de Villejean. Cette configuration du réseau de transports compliquerait les usages quotidiens des jeunes Saint-Gillois.es, voire les freinerait dans la conduite de leur vie sociale et leur autonomisation.

3. Ressources existantes du territoire

La politique enfance-jeunesse de la commune se structure autour du Plan Educatif De Territoire et de la Convention Territoriale Globale. Il est important de rappeler que la commune de Saint-Gilles dispose d'une école maternelle et deux écoles élémentaires.

L'offre de services est principalement structurée autour de l'enfance.

Plusieurs services et dispositifs sont consacrés à l'enfance et l'adolescence : les Temps d'Animation Périscolaires (TAP), le Centre de loisirs et la Tribu, ou encore le Conseil Municipal des Enfants. Pour ce type de services, l'accueil est donc conditionné par l'âge. Une partie est municipalisée (TAP et CME) et l'autre est portée par l'association l'île aux enfants.

Le sport est structurant pour l'engagement des jeunes

L'Union Sportive Saint-Gilloise est un acteur central de jeunesse au sein de la commune. En effet, l'association comptabilise une majorité d'enfants et de jeunes parmi ses adhérents. Au sein de certaines sections, des jeunes s'impliquent également dans l'encadrement des équipes de plus petits et l'arbitrage des compétitions comme au Basket. Toutefois, même si beaucoup de jeunes sont engagés dans le sport, les éducateurs constatent une déperdition des effectifs à partir de 15-16 ans qui est souvent corrélée avec l'entrée au Lycée ou le début des études supérieures.

Une action pour et par les jeunes qui leur donne une place dans le vie de la commune

Les Chantiers jeunes rassemblent chaque année une dizaine de jeunes âgés de 13 à 17 ans durant deux semaines début juillet autour de la construction de mobiliers urbains votée dans le cadre du budget participatif. Cette action contribue à soutenir la participation des jeunes à la vie locale.

La commune dispose d'infrastructures pouvant permettre d'accompagner sa jeunesse.

Saint-Gilles dispose d'une pluralité d'équipements répondant à différents usages : la pratique sportive en association (salles de sports, terrains de foot, etc) et libre (terrains de basket, de tennis, city stade, skate park, etc); la pratique culturelle ou de loisirs (la maison des associations, La Grange, le Sabot d'Or, la bibliothèque). Toutefois, ni lieu ni espace-temps ne sont spécifiquement dédiés aux publics cibles (les jeunes de plus de 15 ans).

Les acteurs concernés se disent motivés

La quinzaine de personnes que nous avons rencontré lors des entretiens et ateliers sont concernés dans leur travail ou leur engagement par la question des jeunes. L'ensemble a manifesté un réel intérêt à l'idée de participer à une démarche d'expérimentation pour accompagner les jeunes de la commune et contribuer à construire une action publique locale. Plusieurs d'entre eux questionnent la volonté politique et les moyens alloués comme un enjeu central de mobilisation des jeunes comme des "travailleurs de jeunesse" dans la durée.

4. Enjeux en termes d'action publique locale

La commune de Saint-Gilles possède une compétence jeunesse. Elle souhaite poser les bases d'une politique jeunesse.

L'objectif premier de la municipalité est de mobiliser les jeunes et les jeunes adultes dits « invisibles ».

*"La Commune de Saint-Gilles questionne actuellement sa politique jeunesse. Les élus cherchent à faire participer ses jeunes (15/25 ans) à la vie locale. Cette population est « volatile » et nous avons des difficultés à les mobiliser"*³.

³ Extrait du mail de Gwenn Le Goff-Couiller, responsable enfance-jeunesse-affaires scolaires pour la commune de Saint Gilles, datant du 1er septembre 2022.

Cet extrait du mail de Madame Le Goff-Couiller, responsable enfance jeunesse-affaires sociales pour la commune donne à voir les enjeux de la municipalité en matière de jeunesse et les motivations de ses élus et agents concernés.

Françoise Fiselier, première adjointe à l'enfance, la jeunesse et aux affaires générales, a souligné à plusieurs reprises que la cible principale pour la municipalité concerne les jeunes *“qu'on ne voit pas”*. *« Ceux qui sont dans les assos sont déjà engagés, dans un parcours citoyen. C'est comment on fait pour attirer les autres? »*

Plusieurs tentatives d'une action publique locale pour les jeunes ont été menées: une MJC, un point information jeunesse, un espace jeune.... **Mais demeurent infructueuses.**

“Y'a eu des tentatives hein de faites, y'a eu la création du point information jeunesse... ça c'était avant puisque c'était en 2010 le point information jeunesse [...] donc ouverture du point information jeunesse, qui est resté ouvert peut être cinq ans je pense [...] qui a fermé au changement de municipalité [silence] et puis après à la fermeture du point information jeunesse, les nouveaux élus, donc c'est l'équipe actuelle hein, qui a fermé le point information jeunesse, ils ont voulu revenir un petit peu en arrière enfin revenir sur un accueil informel, un accueil avec des propositions d'activités aux jeunes de plus de 14 ans.”

Les ressources humaines sont polyvalentes et limitées.

A l'image de la responsable enfance-jeunesse-affaires scolaires de la commune, les professionnel.les de jeunesse sont « multitâches ». De plus, leur emploi du temps est saturé comme les éducateur.rices de sport de l'USSG. Ensuite, une partie de ces professionnel.les possède des contrats à faible taux horaire et à durée déterminée telle que les animateur.rices périscolaires. Enfin, aucun professionnel n'est dédié spécifiquement à l'accompagnement des publics cibles (les jeunes de plus de 15 ans). Ce travail implique des compétences particulières au montage de projet pédagogique et en matière d'animation soutenant l'autonomie des jeunes.

Une communication inadaptée aux publics cibles

Les membres de la municipalité, élus et agents, font le constat d'un manque de lien avec les publics jeunes (15-25 ans) et que plusieurs dispositifs qui leur sont adressés ne soient pas ou peu sollicités comme “1,2,3 partir”. Ils concèdent que les canaux existants de communication ne soient pas adaptés aux usages des jeunes.

Une invisibilisation de la commune dans la politique jeunesse métropolitaine

Avec les représentants des communes de l'Hermitage et de Romillé, les interlocutrices de la commune de Saint-Gilles estiment ne pas être pris en compte par Rennes Métropole et faire partie des “territoires oubliés” en matière de politique jeunesse. Nous notons qu'en 2024, Rennes Métropole amorce une démarche d'élaboration d'un projet jeunesse Métropolitain avec une première série de réunions courant avril et par secteur. De plus, la collectivité souhaite s'appuyer sur les résultats de RAJE pour nourrir son projet jeunesse.

5. Les besoins identifiés et des premières pistes d'action

Globalement, les acteurs rencontrés s'accordent autour des besoins suivants:

- Développer les connaissances sur les expériences, attentes et besoins des publics jeunes de la commune.
- Mettre en place une “*figure de référence*” pour ces publics avec une pratique de déambulations.
- Expérimenter un lieu – offrant des espaces et des temps - dédié pour les 12-15 ans et les 15-18 ans.
- Animer des réunions entre acteurs permettant le croisement entre les activités.
- Développer les offres pour les jeunes durant les vacances scolaires.

Pour ce faire, une démarche d'enquêtes-actions est conduite par Coop'Eskemm avec quelques acteurs locaux mobilisés. Elle consiste en l'expérimentation d'actions de mobilisation de jeunes comprenant des petits dispositifs d'enquête pour récolter leurs paroles et connaître leurs envies et préoccupations. En complément, des ateliers de réflexions partagées sont animés avec deux groupes d'acteurs distincts, d'un côté, “les décideurs” rassemblant des élus de la commune et des responsables associatifs, et de l'autre, “les travailleurs de jeunesse” composé d'éducteur.rices de sports, d'animateurs périscolaires et des bibliothécaires.

Plusieurs pistes d'actions de mobilisation sont imaginées durant l'été et à partir de septembre:

- Un temps convivial (soirée pizza au four à pains) rassemblant les participants des chantiers jeunes,
- Des événements autour des jeux: vidéo et de société,
- Un parcours d'initiations artistiques,
- Des olympiades.

Ces propositions peuvent constituer une programmation permettant:

- La rencontre des jeunes,
- La mise en oeuvre d'enquêtes pour connaître les publics et leurs attentes,
- L'expérimentation d'un lieu de rassemblement et de pratiques de mobilisation,
- L'interconnaissance et la coopération des acteurs.

L'objectif consiste à constituer un groupe de jeunes et, à travers leurs actions, les soutenir à élaborer une expression collective en vue d'animer un dialogue entre les 3 parties - jeunes, travailleurs de jeunesse et décideurs - comme base et processus de construction d'une action publique locale.